



MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères Boivrevallésiennes et Boivrevallésiens,
C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous à travers le premier numéro de « BLV Journal » de ce début de mandat.

Au lendemain des élections municipales je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous avez accordée à mon équipe. Cette responsabilité nous honore et nous engage à poursuivre avec détermination et humilité le travail entrepris au service de notre commune. La nouvelle équipe municipale constituée à l'issue des scrutins des 15 et 22 mars 2026 vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée.

Soyez assurés que je serai le maire de tous les habitants, attentive à chaque situation, à chaque attente, dans un esprit de dialogue et de respect. Depuis le début de ce mandat nous avançons ensemble pour faire vivre et évoluer notre commune.

Les projets que nous portons d'améliorer notre cadre de vie, de préparer l'avenir de nos enfants et de soutenir nos associations restent notre boussole.

Toutefois le contexte international et national complique notre action. Le volet « fonctionnement » du budget va s'en trouver affecté. La hausse du coût des énergies et des matières premières (+15,4% sur le gaz, 25% sur les transports scolaires répartis sur 6 ans, 11% sur le balayage, augmentation des prix de l'alimentation) ainsi que les évolutions réglementaires imposent à notre budget une gestion rigoureuse et responsable. Ces défis nous obligent à revoir parfois nos priorités tout en préservant l'essentiel par le maintien de la qualité des services.

Soyez assurés que nous continuerons à agir avec transparence et pragmatisme dans le sens de l'intérêt général.

Les beaux jours arrivent et avec eux un grand nombre de manifestations sur notre commune.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Marie-Hélène AUDEBERT

FÊTE DE LA BOIVRE

Le 5 septembre prochain, aura lieu à Lavausseau, la 4^{ème} fête de la Boivre, jumelée avec la journée des associations. L'objectif de cet événement est de rassembler les habitants de la commune pour un moment de fête et de convivialité. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le **groupe MAGO** sera la tête d'affiche de la soirée.

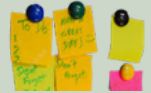
Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent participer à l'organisation de cet événement à venir le 7 juin à 15h à la salle du conseil de l'ancienne mairie de Montreuil-Bonnin pour une réunion de préparation.

Sommaire

- **Édito le mot du maire**
- **Infos du moment**
- **Mots des oppositions**
- **Présentation du conseil municipal**
- **Budget 2026**
- **Actions de début de mandat**
- **Infos municipales**
- **Nouveauté : restaurant, ressourcerie, etc...**
- **Rappels : Nuisances sonores, haies**
- **Mémos frigo**
- **Événements à venir**



NOUVEAU



1^{ère} REUNION PUBLIQUE + Nouveaux habitants

Samedi 20 juin à 10h à la salle de la Boivre

**Présentation des élus & Actions de début de mandat
11h30 Verre de l'amitié avec les nouveaux habitants**

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 19 Mai : Conseil Municipal
- 5 juin : Conseil Municipal spécial Elections Sénatoriales
- 16 Juin : Conseil Municipal
- 7 Juillet : Conseil Municipal
- 15 septembre : Conseil Municipal
- 13 octobre : Conseil Municipal
- 17 novembre : Conseil Municipal
- 8 décembre : Conseil Municipal



Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune. <https://www.boivrevallee.eu/>

Application mobile Oyé Oyé

Vous pouvez dès à présent télécharger sur votre smartphone l'application Oyé Oyé de CII Télécom. Cette dernière vous permettra :

- De **recevoir les informations de la mairie**,
- De **recevoir les infos des associations**,
- De **signaler un problème** de voirie, de propreté, de tranquillité, etc. Pendant les horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez aussi téléphoner directement au 05.49.57.81.05

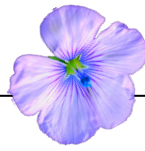


TRANSPORTS SCOLAIRES

Navette intercommunale. Si votre enfant prend la navette entre les écoles, l'inscription se fait en ligne, ici : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Jusqu'à mi-juillet, les frais de dossier sont gratuits.





TEXTES DES OPPOSITIONS

Plus d'un mois après les élections municipales, nous tenons à renouveler nos sincères remerciements auprès des habitantes et des habitants qui nous ont accordé leur confiance. Si notre liste n'a pas été élue majoritaire, nous siégeons toutefois avec cinq élus au conseil municipal et dans toutes les commissions. Nous avons également obtenu un siège au conseil communautaire ; celui-ci a été constitué, une nouvelle fois sans vice-présidence attribuée à Boivre-la-Vallée.

Nous abordons ce mandat avec un esprit constructif. Notre volonté reste la même : travailler en toute transparence, en bonne intelligence avec l'ensemble des élus, chaque fois que cela permettra de faire avancer Boivre-la-Vallée, développer ses services, préserver son cadre de vie et améliorer le bien-être de ses habitants.

Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer systématiquement. Nous serons force de proposition, vigilants sur les choix budgétaires, les priorités retenues et la qualité du dialogue démocratique. Nous soutiendrons les projets utiles et essentiels pour notre commune, comme la réouverture du centre de loisirs, que nous considérons comme un enjeu important pour les familles, les enfants et l'attractivité de notre commune.

Dans toutes ces instances, nous porterons la voix de celles et ceux qui ont soutenu notre démarche, avec responsabilité, exigence et loyauté, toujours guidés par une seule priorité : défendre les intérêts des habitants de Boivre-la-Vallée.

Pour la liste « Avec vous, un souffle nouveau pour Boivre-la-Vallée »

Pour nous contacter :
avecvousunsoufflenouveau@blv2026.fr



Avec vous, un souffle nouveau pour
Boivre-la-Vallée

Nous tenons à remercier à nouveau toutes les habitant.es qui ont voté pour nous lors de cette élection. Ils nous permettent d'être deux élu.es au conseil municipal.

Fidèles à notre volonté de co-construction, nous avons initié une rencontre avec Mme Audebert et l'un de ses adjoints la semaine suivant l'élection. Nous avons exposé notre volonté d'être dans une opposition constructive en tentant de convaincre la majorité de faire un pas de côté sur certains sujets.

Les deux premiers conseils ont surtout permis à la majorité municipale d'élire en son sein l'équipe des adjoints et définir ses modalités de fonctionnement.

Le troisième fut plus intéressant, car nous y avons voté le budget. Nos marges de manœuvre ont été très minces, surtout par manque de temps. Nous savons que plusieurs élu.es de la majorité auraient également aimé travailler un peu plus sur ce budget, ce qui est de bon augure pour la suite des débats.

Lors de ce conseil, nous avons également voté la diminution des indemnités de la maire. Cela fait suite à une remarque portée par l'autre groupe d'opposition, qui a rappelé qu'il s'agissait d'une promesse de campagne de Mme Audebert. Nous les remercions pour leur vigilance, et nous saluons le choix de Mme Audebert de respecter cet engagement.

De notre côté, nous avons proposé une initiative de co-construction d'une liste commune (majorité + oppositions) pour élire les délégué.es du conseil municipal qui seront appelé.es à voter lors des élections sénatoriales. Le but est de proposer une liste qui représente au mieux la pluralité des orientations politiques des habitant.es. C'est maintenant à la majorité de se saisir de cette opportunité pour co-construire cette exigence démocratique.

Par ailleurs, le collectif BLV Écologique, Populaire et Solidaire nous accompagne dans nos travaux d'élu.es et continue son travail de veille sur la question des écoles et de la Preille. Le collectif réfléchit également à l'organisation de temps d'échanges publics pour permettre à chacun.e de s'exprimer et faire vivre la démocratie.

Les élu.es de BLV Écologique, Populaire & Solidaire.





Maire de BOIVRE-LA-VALLÉE



MARIE-HÉLÈNE AUDEBERT
Finances

1er adjointe



FABIENNE PIERRE-EUGÈNE
Ressources humaines, Urbanisme, Affaires scolaires et périscolaires.

2ème adjoint



ANTHONY MESRINE
Bâtiments, Voiries, Travaux.

3ème adjointe



MARYVONNE GAILLARD
Restauration scolaire, Affaires sociales, Petite enfance, Gestion des risques.

4ème adjoint



DAVID HÉNOCQ
Relations publiques, Moyens de communications.

5ème adjointe



CHANTALE ROULEAU
Associations, Gestion locative des salles.

6ème adjoint



STÉPHANE DUFOUR
Culture, Jeunesse, Citoyenneté.

7ème adjointe



ISABELLE BAYART
Cadre de vie, Environnement, Agriculture.

8ème adjoint



THIERRY BREUZIN
Sports, Fêtes, Cérémonies officielles.

Conseiller délégué



PICQUET Frédéric
Cadre de vie, Environnement & Agriculture.

Conseillère déléguée



LAPIÈRE Karine
Économie locale, Patrimoine & Commerce et Artisanat.

Conseiller délégué



CHARBONNEL Raphaël
Patrimoine & Tourisme.

Conseillère



RAFFENAUD Joëlle

Conseiller



BELAL Djenedi

Conseillère



BASTARD Michelle

Conseiller



MÉTAIS Mickaël

Conseillère



PARADOT Céline

Conseiller



TEXIER POSTEL Damien

Conseillère



SOUIL Vanessa

Conseiller



COMBES Christian

Conseillère



GUÉRINEAU BRION Sylvie

Conseiller



LAUNAY-QUERRÉ Antoine

Conseillère



JOUNEAU VAILLANT Carine

Conseiller



OTT Florian

Conseillère



AYEL-CORBINEAU Mélanie

Conseiller



MALOUVET Léo

Conseillère



PRIOU Cécile

RÉFÉRENTS VILLAGES

Un numéro de téléphone direct vous sera partagé prochainement

L'organisation des référents villages est active :

Christian Combes pour Benassay,
Thierry Breuzin pour Lavausseau,
Fabienne Pierre-Eugène pour La Chapelle-Montreuil
Stéphane Dufour pour Montreuil-Bonnin

Le référent village est un relais de proximité avec les habitants d'un village. Son rôle principal est de faciliter la communication, faire remonter les besoins locaux et maintenir le lien humain au plus près du terrain.

Ses missions principales :

- Être à l'écoute des habitants du village
- Faire remonter à la mairie les problèmes quotidiens (voirie, éclairage, propreté, sécurité, nuisances, etc.)
- Identifier les besoins locaux spécifiques au village
- Favoriser le dialogue entre élus et population

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous
05 49 57 81 05 - contact@boivrelavallee.fr

Une permanence sera assurée tous les samedis matins en mairie à partir du 23 mai.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-16h30
Samedi : 8h30-12h30 (semaines impaires)



LES COMMISSIONS et leurs membres

FINANCES

AUDEBERT Marie-Hélène

- MESRINE Anthony
- HENOCQ David
- GAILLARD Maryvonne
- ROULEAU Chantale
- BAYART Isabelle
- LAPIERRE Karine
- TEXIER POSTEL Damien
- COMBES Christian
- GUÉRINEAU BRION Sylvie
- OTT Florian
- MALOUVET Léo

RESSOURCES HUMAINES

PIERRE-EUGENE Fabienne

- AUDEBERT Marie-Hélène
- MESRINE Anthony
- HENOCQ David
- ROULEAU Chantale
- BREUZIN Thierry
- CHARBONNEL Raphaël
- PARADOT Céline
- COMBES Christian
- GUÉRINEAU BRION Sylvie
- OTT Florian
- AYEL-CORBINEAU Mélanie

URBANISME

PIERRE-EUGENE Fabienne

- HENOCQ David
- BAYART Isabelle
- LAPIERRE Karine
- MÉTAIS Mickaël
- TEXIER-POSTEL Damien
- COMBES Christian
- GUÉRINEAU BRION Sylvie
- OTT Florian

RELATIONS PUBLIQUES - MOYENS DE COMMUNICATION

HÉNOCCQ David

- DUFOUR Stéphane
- LAPIERRE Karine
- CHARBONNEL Raphaël
- LAUNAY QUERRÉ Antoine
- AYEL-CORBINEAU Mélanie
- MALOUVET Léo

BATIMENTS - VOIRIE - TRAVAUX

MESRINE Anthony

- HENOCQ David
- BREUZIN Thierry
- BAYART Isabelle
- PICQUET Frédéric
- MÉTAIS Mickaël
- COMBES Christian
- OTT Florian

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE

BAYART Isabelle - PICQUET Frédéric

- GAILLARD Maryvonne
- DUFOUR Stéphane
- ROULEAU Chantale
- LAPIERRE Karine
- BASTARD Michelle
- MÉTAIS Mickaël
- COMBES Christian
- LAUNAY QUERRÉ Antoine
- JOUNEAU-VAILLANT Carine
- PRIOU Cécile

AFFAIRES SCOLAIRES PÉRISCOLAIRES

PIERRE-EUGENE Fabienne

- GAILLARD Maryvonne
- DUFOUR Stéphane
- TEXIER POSTEL Damien
- SOUIL Vanessa
- COMBES Christian
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine
- JOUNEAU-VAILLANT Carine
- AYEL-CORBINEAU Mélanie
- PRIOU Cécile

CULTURE - JEUNESSE - CITOYENNETÉ

DUFOUR Stéphane

- PIERRE EUGENE Fabienne
- CHARBONNEL Raphaël
- BELAL Djenedi
- BASTARD Michelle
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine
- JOUNEAU-VAILLANT Carine
- AYEL-CORBINEAU Mélanie
- MALOUVET Léo

PATRIMOINE ET TOURISME

CHARBONNEL Raphaël

- DUFOUR Stéphane
- BASTARD Michelle
- MÉTAIS Mickaël
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine
- OTT Florian

RESTAURATION SCOLAIRE

GAILLARD Maryvonne

- PIERRE-EUGENE Fabienne
- ROULEAU Chantale
- RAFFENAUD Joëlle
- PARADOT Céline
- TEXIER POSTEL Damien
- SOUIL Vanessa
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine
- AYEL-CORBINEAU Mélanie

AFFAIRES SOCIALES - PETITE ENFANCE - GESTION DES RISQUES

GAILLARD Maryvonne

- PIERRE-EUGENE Fabienne
- ROULEAU Chantale
- BELAL Djenedi
- PARADOT Céline
- TEXIER POSTEL Damien
- SOUIL Vanessa
- JOUNEAU VAILLANT Carine
- AYEL-CORBINEAU Mélanie
- MALOUVET Léo

SPORT, FÊTES, CÉRÉMONIES OFFICIELLES

BREUZIN Thierry

- RAFFENAUD Joëlle
- BASTARD Michelle
- COMBES Christian
- GUÉRINEAU BRION Sylvie
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine

ASSOCIATIONS - GESTION LOCATIVE DES SALLES

ROULEAU Chantale

- DUFOUR Stéphane
- BREUZIN Thierry
- RAFFENAUD Joëlle
- BELAL Djenedi
- BASTARD Michelle
- TEXIER POSTEL Damien
- LAUNAY-QUERRÉ Antoine
- JOUNEAU VAILLANT Carine
- PIERRE-EUGENE Fabienne

ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCE ET ARTISANAT

LAPIERRE Karine

- MESRINE Anthony
- PIERRE-EUGENE Fabienne
- HENOCQ David
- BAYART Isabelle
- COMBES Christian
- GUÉRINEAU BRION Sylvie
- OTT Florian
- PRIOU Cécile

CCAS

AUDEBERT Marie-Hélène, Présidente

- Maryvonne GAILLARD
- BREUZIN Thierry
- PARADOT Céline
- BELAL Djenedi
- JOUNEAU VAILLANT Carine
- MALOUVET Léo
- ROBIN GERVAIS Martine
- TRIBOIRE Laurence
- GAUTRON Jacqueline
- PROUST Joëlle
- SIMON Aurélie
- FAUCHER Patrick

1ère REUNION PUBLIQUE & ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 20 juin à la salle de la Boivre

10h Présentation des élus & Actions de début de mandat

11h30 Verre de l'amitié avec les nouveaux habitants(1)

Vous êtes nouvellement arrivé ? Venez vous présenter en Mairie !

(1) Habitants arrivés sur la commune sur les années 2025 et 2026





BUDGET COMMUNAL 2026

Le Conseil municipal de Boivre la Vallée, réuni le 28 avril 2026, a adopté le budget primitif 2026.

Ce budget, équilibré en fonctionnement comme en investissement, traduit la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité, tout en poursuivant les investissements structurants pour la commune.

Les grands équilibres du budget 2026

- Budget total de fonctionnement : 3,97 M€
- Budget total d'investissement : 1,40 M€ (dont reports 2025)

✓ **Le budget est voté à l'équilibre, sans augmentation mécanique de la fiscalité communale.**

Budget 2026		
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnem... ▾	3 974 242€	3 974 242€
investissement ▾	1 402 936€	1 402 936€

A fin 2025, la dette de la commune s'élève à **1 403 026,46 €** (environ 1,4 millions d'euros), pour une dette par habitant qui représente **455,68€**

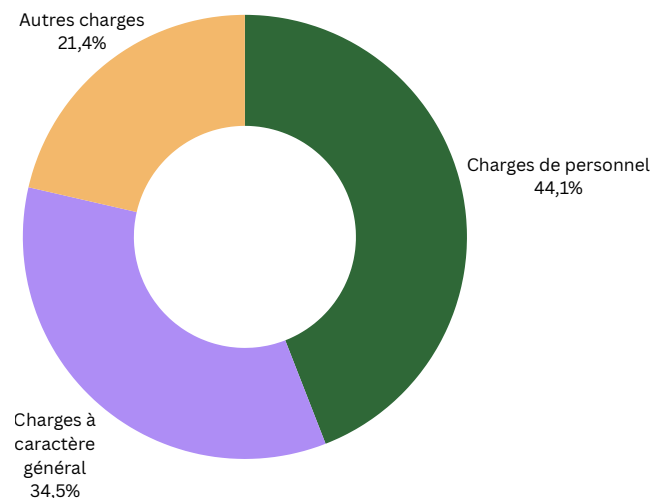
LE FONCTIONNEMENT - *il fait vivre les services communaux*

Le budget de fonctionnement finance le quotidien des habitants.

Répartition principale des dépenses de fonctionnement

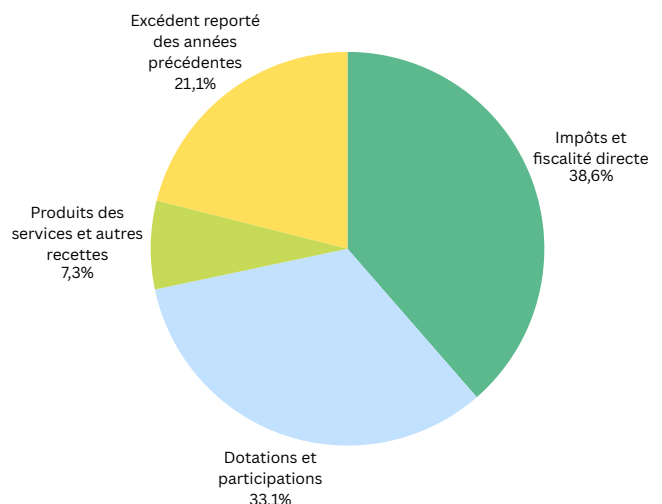
- Charges de personnel : 1,75 M€ (44 %)
- Charges à caractère général : 1,37 M€ (35 %)
- Autres charges (Intérêts d'emprunt, etc.) : 0,85 M€ (21 %)

- ☛ Ces dépenses permettent d'assurer :
- L'entretien des bâtiments et des espaces publics,
 - Le fonctionnement des écoles,
 - Les services techniques et administratifs,
 - L'accompagnement du tissu associatif,
 - La restauration scolaire,
 - Les fêtes et cérémonies.



Origine des recettes de fonctionnement

- Impôts et fiscalité directe : 1,54 M€
- Dotations et participations : 1,32 M€
- Produits des services et autres recettes : 0,29 M€
- Excédent reporté des années précédentes : 0,84 M€





BUDGET COMMUNAL 2026

L'INVESTISSEMENT - *il sert à préparer l'avenir*

La commune poursuit des investissements ciblés, utiles et répartis sur tous le territoire.

Principaux projets financés

- Atelier municipal : 185 617 €
- Bassin d'orage La Chapelle-Montreuil : 140 218 €
- Commanderie : 101 027 €
- Défense incendie : 73 187 €

Ces investissements sont financés par :

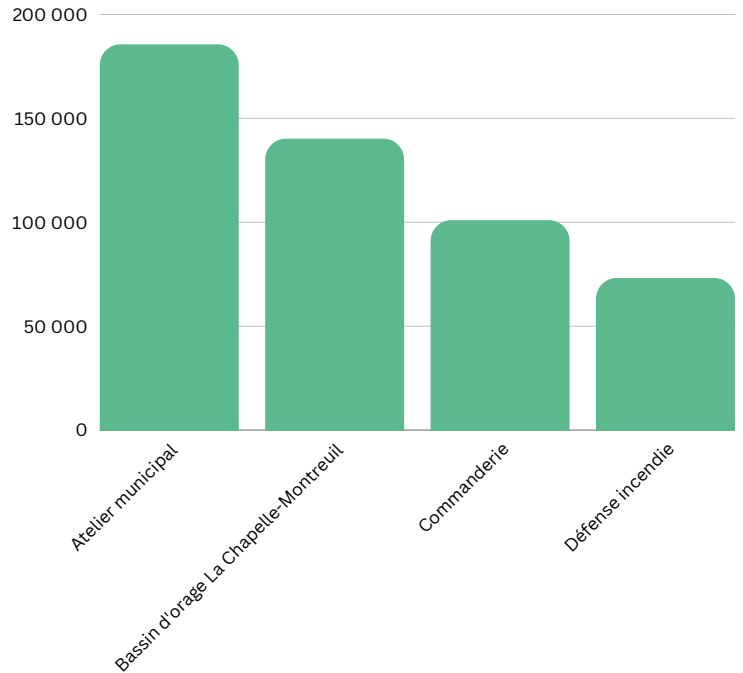
- Des subventions,
- Le fonds de compensation de la TVA,
- L'autofinancement,

CONCLUSION

Les charges de fonctionnement de la commune demeurent élevées, en raison notamment du nombre important de bâtiments à gérer, représentant une surface totale d'environ 16 000 m². À ce jour, l'épargne communale permet d'absorber ce niveau de charges, mais cette capacité ne saurait être durablement mobilisée au-delà des quatre prochaines années.

Dans un contexte économique marqué par une hausse significative et généralisée des tarifs, et un nombre très élevé de bâtiments pour une commune de 3 000 habitants, il apparaît indispensable d'engager une rationalisation des coûts de fonctionnement, afin de préserver les équilibres financiers de la collectivité.

Par ailleurs, afin d'anticiper les besoins futurs et de maîtriser l'effort financier, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement sera engagée dans les meilleurs délais. Celui-ci permettra de hiérarchiser les priorités et d'inscrire l'action communale dans une trajectoire financière soutenable.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS

Cette cérémonie rend hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Evian.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

En France, les cloches des églises sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale à 15 heures le 8 mai, tandis que le général de Gaulle l'annonce à la radio. L'explosion de joie du 8 mai 1945 qui suit l'allocution donne lieu à des rassemblements spontanés, populaires et festifs qui durent toute la nuit.

En présence des présidents des Anciens Combattants de Boivre-La-Vallée, l'insigne Porte drapeau 20 ans a été remise par Claude Bertaud, à **M. Régis MARTIN**.

Merci aux nombreux habitants présents ce jour (environ 80), à tous les enfants venus prendre la parole, et aux habitants de Koenigsmaker pour leurs pensées et la gerbe posée en leurs noms





ACTIONS DU DEBUT DE MANDAT

Commission Economie Locale, Commerces et Artisanat

Priorité : Renforcer l'économie existante - Soutenir les acteurs en place.

Premières actions :

- Rencontre de tous les acteurs économiques de Boivre-la-Vallée pour recueillir leurs besoins, attentes, intérêts et idées pour animer notre économie locale.
- Editer une plaquette présentant les Commerçants Artisans, Producteurs et Entreprises de Boivre-la-Vallée.

Commission Environnement, Cadre de Vie, Agriculture

Premières actions :

- Rencontre de quelques élus avec les agents espaces verts **le 28 avril** : discussions sur les adaptations possibles pour l'entretien des espaces verts et le fleurissement.
- **Mai-Juin** : visite des sites (espaces verts) gérés et appartenant à la commune et des chemins avec la Commission Voirie (état des lieux – améliorations / adaptations envisagées)
- **Chantier participatif le 13 mai**, pour l'entretien d'un chemin non accessible au tracteur (chemin la Broye – Fleury)
- Pose de tables de pique nique dans différents sites
- Concours pieds de murs fleuris. Visite des sites **vers fin juin début juillet**

Commission Bâtiments et voirie

Priorité : Réflexion inter commissions sur un plan pluriannuel d'investissements.

Premières actions :

- Création d'un **bassin d'orage** route de Lusignan à La Chapelle-Montreuil afin de réduire les risques d'inondations, et favoriser la biodiversité locale.
- Réaliser les travaux sur l'**atelier municipal** de Lavausseau afin qu'il soit en capacité d'accueillir tous les agents techniques : Isolation, agrandissement vestiaires hommes/femmes.

Commission Patrimoine Tourisme

Celle-ci a pour but de proposer, identifier et remonter des actions au niveau du patrimoine communal et des actions en faveur du tourisme.

Priorité : Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 19 et 20 septembre.

Premières actions :

- Organisation opérationnelle des JEP. L'inscription de la commune aux JEP est validée. Thème : Photographie et patrimoine en péril.
- La Sorégie propose un mécénat ; à nous d'en définir le projet.

L'action de la commission poursuivra la mise en valeur et la préservation de notre patrimoine et ainsi le faire découvrir ou redécouvrir aux habitants et aux touristes. La suite de nos actions dans le prochain numéro. Si vous avez des questions, des informations, des propositions à nous faire partager, nous restons à votre disposition pour échanger lors d'un rendez-vous à prendre en mairie.

Commission Affaires scolaires et périscolaires

Priorité : La réouverture de La Preille.

Premières actions (La Preille) :

- Courrier aux parents donné en avril. **64 enfants recensés** (pour l'instant)
- Échanges avec le président de la communauté de communes : Prochaine avancée du dossier début mai.
- Échange avec la préfecture : Rencontre fin avril

Commission Associations et gestions des salles

Priorité : Organisation du forum des associations en commun avec la fête de la Boivre qui aura lieu le 5 septembre à Lavausseau.

Première action : Agenda partagé pour les associations

Commission Relations Publiques & Moyens de Com

Priorité : Parution du 1er Blv Journal pour ce mandat.

Premières actions :

- Accueil des nouveaux arrivants, verre de l'amitié
- 20 juin Salle de la Boivre 10h. Vous êtes arrivés sur la commune depuis 2025 ? Venez nous rencontrer !
- Échanges avec les habitants pour connaître leurs souhaits sur le contenu de nos médias :

(BlvJournal, Facebook, OyéOyé, Panneaux numériques, Instagram, Panneaux d'affichages libres)

SONDAGES A VENIR

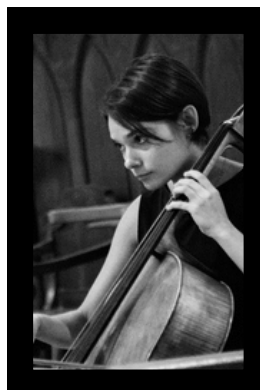
Commission Culture Jeunesse Citoyenneté

Première action : La commune accueille depuis au moins deux décennies l'association « Concert en nos villages ». Cette association, engagée dans le soutien aux ensembles musicaux émergents, porte le projet d'une diffusion culturelle de proximité.

Une série de concerts dans notre commune est prévue les **24, 25 et 26 juillet**.

A l'occasion de ces concerts, nous amenons le public à découvrir des éléments du patrimoine de Boivre-la-Vallée : chapelle, églises, Tannerie.

Concert à la bougie à Nesdes, formule restau/concert à Lavausseau, Eglise de la Chapelle ou de Montreuil ... d'autres lieux patrimoniaux sont envisageables ... **Vous pouvez proposer des idées.**



Pour le programme c'est en cours de réflexion, mais on peut déjà annoncer **Bach, Schubert, Sofia, Betsy Jolas, Goubaïdoulina, Arthur Honegger ...**

La mise en œuvre de ces concerts sera l'occasion d'impliquer des jeunes de la commune : accueil du public, mise en place du lieu de concert, convivialité à organiser à l'issue des concerts.



Commission CCAS

Liste des membres votés au Conseil Municipal de fin avril : (voir page 4)

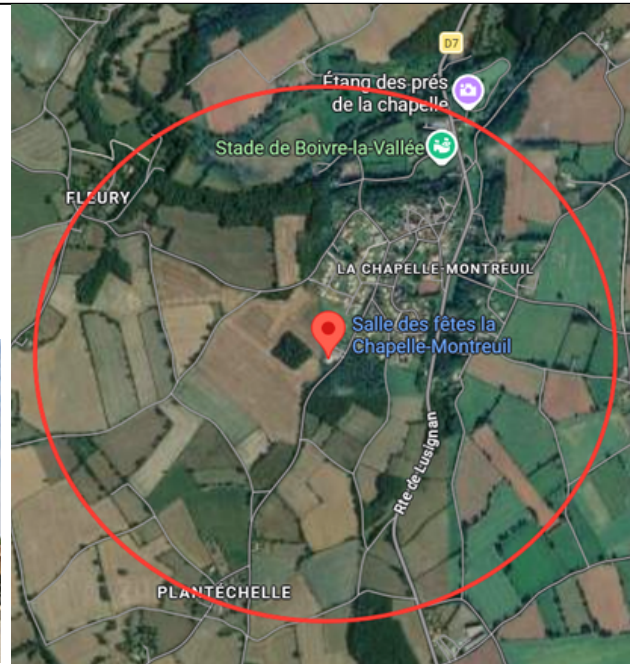


RÉSEAUX MOBILES

Afin de couvrir une zone de très mauvaise réception des réseaux mobiles, Bouygues propose d'installer une antenne relais, à l'arrière de la salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

Simulation visuelle et estimation de la zone de couverture (cercle rouge) - non contractuelles.

Cet équipement visera à renforcer les services de téléphonie mobile et de données, au bénéfice des habitants, des entreprises locales et des services d'urgence. Il sera partagé avec tous les opérateurs qui le souhaiteront : SFR, ORANGE, FREE.



Le projet respecte la réglementation en vigueur, notamment en matière d'urbanisme et de seuils d'exposition aux ondes électromagnétiques. Un autre projet d'antenne est à l'étude sur Montreuil-Bonnin. La municipalité reste attentive à l'information et à la transparence autour de ce dossier et se tient à la disposition des habitants pour toute question.



NOUVEAU ARTISANS/COMMERÇANT/ASSOCIATIONS

SERVICE ANTI-FRELONS

M. MACQUIN / 07 62 71 11 01
Lieu-dit La Châtre - Lavausseau 86470
BOIVRE-LA-VALLÉE

Experts désinsectisation Frelons & Guêpes Dépt 86-79
07.62.71.11.01
Devis gratuit Service rapide et garantie Technicien certifié

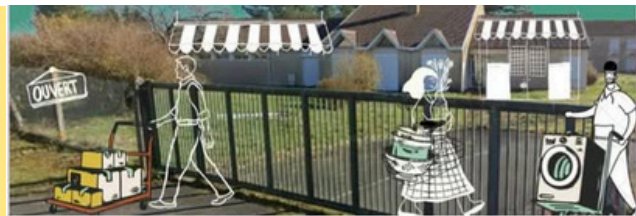
POUL' & BIEN-ÊTRE

Vente de volailles vivantes, lapins et tisanes Bio
AUGER Camille / 06 32 03 82 51
1 lieu-dit le Plessis, La Chapelle-Montreuil
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE



AUBERGE DE LA TANNERIE

Après quelques travaux de remise aux normes et révision des matériels, le restaurant sera bientôt prêt à vous accueillir, la date d'ouverture (en juin) sera communiquée prochainement.



RESSOURCERIE DU SENS DU FIL

NOUVEAU MAGASIN À BOIVRE-LA-VALLÉE

Ouverture du magasin **Accueil des dons**

A partir du 3 juin 2026	A partir du 28 mai 2026
Mercredis et samedis 10h00-12h30 14h30-18h30	Jeudis, vendredis et samedis 10h00-12h30
Vendredis 14h30-18h30	

Une seule adresse

8 Route de Vouillé - Lavausseau 86470 BOIVRE LA VALLEE
07.81.82.98.43 / ressourceurie@lesensdufil.fr
lesensdufil.fr

VOIRIES ET TRAVAUX

Fauchage des voies intercommunautaires

Le fauchage de printemps sur les voies intercommunautaires. Les travaux sont programmés pour le mois de mai 2026, semaine 20 et 21 (du 11 au 22 mai).

Balayage des caniveaux avec aspiration

L'entreprise RTL de ROIFFÉ (79) interviendra dans les bourgs de la commune (30km de voiries) 6 passages/an soit 1 tous les 2 mois

Curage dérasage fossé

Travaux de voirie avec dérasements, curage de fossés, déposes des busages inutiles, aux lieux-dits : Praille et Puybergault à BENASSAY, à compter du 26 mai 2026.





L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.


Que faire si j'en vois ?

- | Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- | Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- | Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambrosie.fr

 L'application mobile Signalement-ambrosie

 email : contact@signalement-ambrosie.fr

 téléphone : 0 972 376 888





JE NE TOUCHE PAS À MES HAIES !
DU 15 MARS AU 31 JUILLET


JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ
EN PROTÉGÉANT LA NIDIFICATION DES OISEAUX
MAIS AUSSI LA REPRODUCTION D'AUTRES ESPÈCES.



!! PAS TOUCHE À MA HAIE !!

 Lorsque vous coupez vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet, vous risquez de perturber la nidification et la reproduction des oiseaux qui ont élu domicile dans vos arbustes. En laissant vos haies intactes durant cette période, vous contribuez à offrir un refuge et une protection à ces animaux fragiles.

 De plus, les hérissons et lapins peuvent également se cacher dans les buissons et les haies pendant cette période de l'année. En les laissant tranquilles, vous leur permettez de se reproduire en toute sécurité et d'éviter les prédateurs.

 En prenant soin de ne pas couper vos haies pendant cette période cruciale, vous participez à la préservation de la biodiversité et à la protection de la faune locale. Agissons ensemble pour offrir un environnement propice à la vie sauvage !



CANON EFFAROUCHEUR, ENTRE BESOIN AGRICOLE ET GÊNE DE VOISINAGE

Entre protection des cultures et nuisance de voisinage, le canon effaroucheur d'oiseau peut être source de crispations et de litiges.

Des gestes simples : Si vous en avez un, pensez à bien vérifier son réglage ; et si vous êtes gênés par l'un d'eux, merci de repérer son emplacement, de contacter le propriétaire pour lui signaler le dérèglement de son appareil, ou de téléphoner à la mairie si vous ne savez pas qui en est le propriétaire.

RAPPEL : L'arrêté préfectoral du 3 mars 2022 à propos des dispositifs sonores qui effarouchent les oiseaux stipule que leur utilisation doit être limitée aux quelques jours où la sauvegarde des semis et récolte le justifie. Leur implantation ne doit pas excéder 3 semaines consécutives.

Ils sont autorisés uniquement de l'heure qui suit le lever du soleil, à l'heure qui précède son coucher (heures de lever et coucher du soleil sont celles fournis par Météo France). Ne doivent pas être implantés à moins de 250m des habitations ou zones sensibles. Une détonation toutes les 15 minutes soit 4 par heures.



NOUS CONTACTER - MÉMO

ANNÉE 2026

MAIRIE DE BOIVRE-LA-VALLÉE

2, Place de la mairie - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE

05 49 57 81 05

contact@boivrelavallee.fr

SERVICE ÉTAT-CIVIL / SERVICE DES CIMETIÈRES

2, Place de la mairie - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE

05 49 57 81 05

etatcivil@boivrelavallee.fr

CCAS

(le mardi, mercredi matin et vendredi)

05 49 57 81 05

ccas@boivrelavallee.fr

SERVICE COMMUNICATION / LOCATIONS DE SALLE / MATÉRIELS

05 49 57 81 05

communication@boivrelavallee.fr

SERVICES TECHNIQUES / ESPACES VERTS

05 49 57 81 05

servicetechniques@boivrelavallee.fr

ASSISTANTE SOCIALE (MAISON DES SOLIDARITÉS)

05 49 00 43 49

Permanence de Mme FAYE
le 4ème mercredi du mois

PERMANENCES FRANCE SERVICES

05 49 51 93 07 / 06 75 90 82 03

Permanence tous les lundis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h, ancienne mairie de Benassay
franceservices@cc-hautpoitou.fr

PÔLE COMPTABILITÉ - PÔLE SCOLARITÉ

3C, Rue de la Mairie - La Chapelle-Montreuil
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE

05 49 57 81 05

compta@boivrelavallee.fr
contact@boivrelavallee.fr

SERVICE VOIRIES

05 49 57 81 05

voiries@boivrelavallee.fr

TRANSPORT SOLIDAIRE / CIF SP

05 49 37 07 78

06 12 69 25 18

transport.solidaire@cif-sp.org

SERVICE URBANISME

2, Place de la mairie - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE

05 49 57 81 05

urbanisme@boivrelavallee.fr

Le service Urbanisme CCHP :

- par téléphone au 05 49 51 19 86. L'accueil téléphonique se fait le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- par mail : urbanisme@cc-hautpoitou.fr

L'accueil physique se fait sur rendez-vous au :

10 Avenue de l'Europe - 86170
NEUVILLE- DE-POITOU .

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous
05 49 57 81 05 -**contact@boivrelavallee.fr***Une permanence sera assurée tous les samedis matins en mairie à partir du 23 mai 2026.*

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi :
9h-12h30 / 14h-17h30**Jeudi : 9h-12h30****Vendredi : 9h-12h30 / 14h-16h30****Samedi :**
8h30-12h30 (semaines impaires)SIVEER de Neuville : **05 49 51 09 00**Dépannage électricité SRD : **05 49 89 34 99**Urgence et dépannage gaz : **05 49 44 70 66**

Un outil collaboratif pour signaler les incidents sur l'éclairage public :

<https://soregies.wesignal.fr/>**Pour tout problème téléphonique, il faut contacter votre opérateur (Free, Orange, Bouygues, Sfr...)****POMPIERS 18 - SAMU 15 - GENDARMERIE 17 - APPELS D'URGENCE 112**

SUITE À PLUSIEURS PLAINTES, RAPPEL CONCERNANT LES NUISANCES SONORES

Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- **samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,**
- **dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h**

<https://www.vienne.gouv.fr/.../Bruit.../Bruit-du-voisinage>**Arrêté du 3 mars 2022 modifiant l'arrêté du 5 janvier 2021****Louer une salle des fêtes :** La mairie rappelle aux particuliers la loi encadrant la location des salles des fêtes : Tout bruit excessif après 22 heures peut être considéré comme du "tapage nocturne" et qu'ils seront donc verbalisés. **Article R623-2 du code pénal****Des gestes simples :** Après 22h la fête peut se poursuivre, mais uniquement à l'intérieur de la salle, en veillant à garder les portes fermées et en maintenant un niveau de décibel tolérable. Si vous souhaitez faire du bruit après 22h, assurez vous d'obtenir l'accord du voisinage.



Agence postale de LAVAUSSEAU
 05 49 57 81 35

Jour	Horaires
Lundi	8h45 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h45
Mercredi	✗ Fermée
Jeudi	8h45 - 12h00
Vendredi	14h00 - 17h15
Samedi	● 9h30 - 12h00 (2 samedis sur 3)

Agence postale de LA CHAPELLE-MONTREUIL
 05 49 57 55 80

Jour	Horaires
Lundi	14h00 - 17h45
Mardi	8h45 - 12h00
Mercredi	✗ Fermée
Jeudi	14h00 - 17h45
Vendredi	8h45 - 12h00
Samedi	● 10h00 - 12h00 (2 samedis sur 3)

Agence postale de MONTREUIL-BONNIN
 05 49 57 89 11

Jour	Horaires
Lundi	✗ Fermée
Mardi	9h30 - 12h00
Mercredi	9h30 - 12h00
Jeudi	9h30 - 12h00
Vendredi	9h30 - 12h00
Samedi	● 9h30 - 12h00 (2 samedis sur 3)

BON À SAVOIR :

- Besoin de timbres ?
 Vous pouvez voir ça directement avec votre facteur quand il passe chez vous déposer le courrier.
- Besoin d'envoyer un colis ?
 La Poste offre un service vous permettant de déposer votre colis simplement dans votre boîte aux lettres.

Relais postal de BENASSAY au VIVAL

Jour	Horaires
Lundi	7h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Mardi	7h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Mercredi	7h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Jeudi	7h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Vendredi	7h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Samedi	8h30 - 12h30 15h30 - 19h30
Dimanche	8h30 - 12h30

En complément aux Agences Postales Communales, le magasin Vival, localisé dans le village de Benassay, offre le service de Poste Relais:
2 PLACE DU LAVOIR - BENASSAY

BON À SAVOIR :

- La mise en instance est une solution alternative qui vous permet de récupérer votre courrier/colis dans les meilleurs délais suite à une absence au moment de la livraison. Les courriers/colis en instances en APC restent 15 jours puis repartent à l'expéditeur.

Sur votre bordereau d'avis de passage déposé par le facteur, au dos, vous pouvez mandater une autre personne pour venir le récupérer en APC (votre pièce d'identité ainsi que celle de la personne mandatée seront demandées lors du retrait).

- Absent lors de la livraison d'un colis avec signature ou d'une Lettre recommandée ?

Dans l'impossibilité de vous déplacer en agence postale communale pour retirer un envoi contre signature ?

Vous avez la possibilité de faire une procuration à un proche, à un ami ou même à un voisin.

La procuration vous permet de désigner une personne de confiance pour recevoir et retirer vos courriers et colis à votre place pendant plusieurs années (5 ans). C'est gratuit!

<https://www.laposte.fr/conseils-pratiques/donnez-procuration-a-une-personne-pour-qu-elle-puisse-recuperer-vos-courriers>



TOUR POITOU-CHARENTES

Lors de la 4^{ème} étape entre Saint-Symphorien (16) et Poitiers (86), le **vendredi 28 août**, la D6 sera bloquée quelques heures en tout début d'après-midi.

Une caravane publicitaire précédera la course cycliste d'environ 45 minutes à 1 heure.



MAI

- **CONCOURS DE BELOTE**
organisé par les aînés Val Boivre, le **vendredi 22 mai** dès 13h30 salle polyvalente de la chapelle-Montreuil / payant / buvettes et douceurs.

- **PARCOURS D'ÉNIGMES DE TYPE "Escape Game"**
Samedi 23 mai, Site de la Commanderie et Tannerie - Lavausseau à 14h et à 16h pour des groupes de 10 à 12 personnes maximum par créneau. Le parcours s'adresse à des groupes d'adultes ou à des familles avec enfant à partir de 10 ans. Il se déroulera en extérieur avec une partie en intérieur, ceci afin de profiter des attraits patrimoniaux de la commune.

- **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES**
Vendredi 29 mai, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

- **PRIX LITTÉRAIRE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL**
Élection du livre lauréat de la 20ème édition. **Samedi 30 mai** dès 12h, bibliothèque de La Chapelle-Montreuil.

- **RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE**
Organisée par Festi Boivre - **Samedi 30 mai** dès 17h, départ de la salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil. Parcours pédestre 15/12km, circuit VTT 25/40km, Payant 4/6€, repas sur réservation 12€ / 06 34 12 45 13

- **FESTIVAL CULTURES AU JARDIN**
Organisé par Petal, des concerts, spectacles, marché artisanal, expositions, bar et restauration...
De la magie pour petits et grands, avec la Compagnie Carte Blanche.
Un spectacle haut en couleur avec Chevalier Petipa par Kristel Verlhac et L'intrépide & Compagnie. "Probablement la meilleure Fanfare de Ligugé" avec le Ligugé Social Club. Un cocktail explosif, pensé pour faire vibrer et danser : le trio Dijonnais Kaslan
Et pour finir ce voyage comme il se doit, Aki Agora avec une performance live Electro/instrumental
Date et lieu pour le départ de ce formidable voyage :
Le **samedi 30 Mai**, 2 Route de Nesdes - Lavausseau 86470 BOIVRE-LA-VALLÉE, ouverture des portes dès 15 heures !
Entrée à prix libre et conscient.

- **VIDE GRENIER**
L'APE de la Chapelle Montreuil-Bonnin organise son vide grenier le **dimanche 31 mai**, de 9h à 17h, au stade de Montreuil-Bonnin.
Venez chiner, vendre ou simplement passer un moment convivial en famille !
Buvette et foodtruck sur place
Tarif exposant : 2€ le mètre linéaire
Accueil des exposants à partir de 7h
Réservation conseillée avant le vendredi 29 mai
SMS : 07 50 20 81 54 /
Mail : apecmb@gmail.com

JUIN

- **APRÈS-MIDI JEUX / le 1er jeudi du mois**
Organisé par Familles Rurales de Benassay, le **jeudi 4 juin** dès 14h salle des associations de Benassay
Gratuit ouvert à tous

- **FESTI' TANGO**
Organisé par l'association Tango CAFETIN, **du vendredi 5 au dimanche 7 juin**, salle de la Boivre - Lavausseau
Au programme : des cours de tango argentin, des démonstrations, 2 milongas avec dj et présence de Ricardo CALVO & Sandra MESSINA.

- **MÉCHOUI DE L'ACCA BENASSAY**
Samedi 6 juin, midi et soir Méchoui de l'ACCA de Benassay (terrain de Nesdes - en face du cimetière).

- **FORMATION PARTICIPATIVE autour des haies.**
Le **mercredi 10 juin**, une journée ouverte au public et dédiée à la haie. Une matinée de formation plutôt "technique" sur les avantages offerts par les haies (eau, avantage agronomique, paysager, etc) et que des aspects plus techniques. L'après-midi, nous souhaitons réaliser une sortie sur le terrain, en allant voir des haies et en y faisant une balade commentée.

- **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES**
Vendredi 12 juin dès 19h, organisée par la bibliothèque de Montreuil-Bonnin, salle du conseil ancienne mairie de Montreuil-Bonnin - Gratuit

- **SOIRÉE ENTRECOTES FRITES - Ambiance guinguette & Concours de palets**
Organisé par le BSC 2015 - **Samedi 13 juin** dès 19h, stade de Benassay, Concours de palets à partir de 16h - payant 16€.

- **RÉUNION PUBLIQUE - Samedi 20 juin** à 10h - Salle de la Boivre

- **VIDE GRENIER - Dimanche 21 juin** dès 8h, stade de Benassay, Buvette, Food truck. Organisé par Les Sables d'Amélie & Léa afin de financer leur participation au Rallye Roses des Sables et soutenir la lutte contre le cancer du sein. **Inscription ici ---->>>>**



- **FÊTE DES ÉCOLES**
Organisée par l'ape de Benassay/Lavausseau, à partir de 18h - **Vendredi 26 juin**, salle de la Boivre - Lavausseau

- **KERMESSE**
Organisée par l'APE de la Chapelle Montreuil-Bonnin le **vendredi 26 juin**, à partir de 18h, au stade de Montreuil-Bonnin (replis salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil si pluie).

JUILLET

- **APRÈS-MIDI JEUX / le 1er jeudi du mois**
Organisé par Familles Rurales de Benassay - **jeudi 2 juillet** dès 14h salle des associations de Benassay.
Gratuit ouvert à tous

- **FESTIVITÉS DU 13 JUILLET**
Lundi 13 juillet, stade de la garenne, jeux de plein air l'après-midi, soirée repas Jimbalaya avec animation organisée par Festi boivre, à partir de 18h30. 22h00 descente aux flambeaux / 23h : Feu d'artifice (étang de La Chapelle-Montreuil).

- **COMMÉMORATION DU 14 JUILLET**

- **CONCERTS EN NOS VILLAGES, 24-25 et 26 juillet**
(+ d'informations en page 7).

- **TERRE EN FÊTE**
Organisé par Petal - En attente de date

- **GUINGUETTE**
Organisée par Festi Boivre, Stade de Montreuil-Bonnin, **Vendredi 24 juillet** à partir de 18h30 et le 7 août.

- **PARCOURS D'ÉNIGMES DE TYPE "Escape Game"**
Samedi 25 juillet, Site de la Commanderie et Tannerie - Lavausseau à 14h et à 16h pour des groupes de 10 à 12 personnes maximum par créneau.
Le parcours s'adresse à des groupes d'adultes ou à des familles avec enfant à partir de 10 ans.
Il se déroulera en extérieur avec une partie en intérieur, ceci afin de profiter des attraits patrimoniaux de la commune.

*dates indicatives sous réserve de modifications.